



**Syndicat National de l'Enseignement  
Technique Agricole Public**  
*Fédération Syndicale Unitaire*

[snetap@snetap-fsu.fr](mailto:snetap@snetap-fsu.fr)

**Secrétariat Général**

**Date** : 10 octobre 2011

**Référence** : OB

**Dossier suivi par** : F. CARDON - Y. VIGNER

**Objet** : Rénovation Bac Techno

**Madame Marion ZALAY**

Directrice Générale

de l'Enseignement et de la Recherche

1 ter, avenue de Lowendal

**75700 PARIS 07 SP**

Madame la Directrice Générale,

La réforme de la voie technologique, décidée tardivement (avec un an de retard par rapport à la réforme du lycée) par la DGER, constitue un élément « *essentiel* » pour l'enseignement agricole, selon les propres mots de vos services. Il nous semble pourtant que la DGER n'a pas mesuré l'importance d'une telle réforme tant sur le fond que sur la forme.

Sur le fond, cette réforme du bac STAV constitue « *un enjeu fort* », comme évoqué à plusieurs reprises en CNS, car elle concerne plus de 220 établissements et qu'elle est une formation identitaire de l'enseignement agricole.

La CNS Études Générales du 5 octobre a d'ailleurs laissé entrevoir une forte attente de toutes les composantes de l'enseignement agricole. Mais la DGER semble ne vouloir faire qu'un simple toilettage, alors que c'est bien d'un nouveau souffle dont a besoin la filière technologique. Ce simple toilettage ne saurait être une opportunité pour récupérer une nouvelle fois des heures d'enseignement disciplinaire obligatoires. L'enjeu est important pour l'enseignement agricole et l'administration doit être à la hauteur !

Sur la forme, après une réforme du lycée imposée, contestable et contestée, la DGER ne peut se permettre de vouloir passer en force sans véritable concertation. Il est indispensable que la concertation et les échanges soient les plus nombreux possibles. Pourtant, nous avons la conviction à l'issue de la dernière CNS que nombre de décisions ont déjà été prises (ce que n'a pas nié M.Vincent).

Ainsi, la création de nouveaux EIL, la suppression des TPE ou encore la mise en place d'une épreuve ponctuelle anticipée d'histoire géographie, annoncées comme des propositions ou des hypothèses de travail, sont en fait déjà des consignes fortes pour l'inspection qui doit travailler sur la réécriture des référentiels dans les semaines à venir.

Pour l'histoire géographie, par exemple, alors que la consultation des équipes prévue le 15 novembre, n'a donc pas encore commencé, M.Vincent nous annonce que les référentiels seront présentés lors de la prochaine CNS du 15 novembre. Il est évident pour nous que réécrire totalement un référentiel ne peut se faire en quelques jours. Les décisions ont donc bien été prises !



Comment mener à bien sereinement une réforme si le cadrage général a été décidé en amont par la DGER sans qu'aucune discussion ne soit possible, sans qu'aucune réponse véritable ne soit apportée à nos interrogations ?

- Pour les TPE, l'administration propose d'enlever les heures sans enlever le contenu. Quelle cohérence ?
- La réécriture de nouveaux EIL dans la matière M10, implique-t-elle la réduction des heures des disciplines dans les autres matières ?
- La place de l'histoire-géographie dans le bac techno repose sur une spécificité forte de notre enseignement, de son ancrage territorial : sa restriction à la seule classe de première créerait un hiatus d'une année scolaire avec le BTSA où l'Hist. Géo. est inscrit dans les référentiels
- le nouvel EIL « management – gestion », proposé par l'Inspection, rendrait encore moins lisible le bac techno. Mais surtout, cette idée de management a déjà été rejetée par les équipes pédagogiques consultées et les présidents adjoints du BTS ACSE.
- ...

Afin d'obtenir des réponses claires à ces interrogations, le SNETAP-FSU exige une rencontre avec l'administration et l'inspection, avant le 15 novembre, date de la tenue de la prochaine CNS Études Générales.

Nous vous prions de croire, Madame, en notre intérêt soucieux pour l'enseignement agricole public

Olivier BLEUNVEN  
SNETAP FSU – Secteur Pédagogie Vie scolaire

